

# Château de Janvry

## Consignes de sécurité

### Chasses au gros gibier en battue, à l'affût ou à l'approche

Veillez lire attentivement ces quelques lignes et respecter ces obligations pour la sécurité de tous. Nous vous rappelons que le port d'un permis de chasser et d'une assurance valable dans les départements de la Ficevy pour la saison en cours sont obligatoires. Ils devront être à disposition sur soi sur demande du garde-chasse. Ce dernier est à votre disposition pour toute question.

#### **Chez vous :**

- Gardez vos armes en bon état et régulièrement entretenues.
- Ne laissez jamais vos armes à la portée de main d'enfants.
- Conservez vos armes entreposées avec la culasse ou la longuesse démontées et à part.
- Ne mélangez pas les cartouches ou les balles de calibres différents
- Stockez les cartouches ou les balles dans un autre lieu que vos armes. Enfermez-les à clé et à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

#### **En voiture**

- En voiture, votre arme doit toujours être démontée ou placée déchargée dans un étui.
- En voiture, ne placez pas vos cartouches ou vos balles sous le soleil (risque d'explosion)
- Regroupez les chasseurs dans les véhicules pour limiter les perturbations dans l'enceinte de chasse.
- Limitez la circulation des véhicules, à la récupération des chiens en fin de battue ou aux déplacements entre deux traques, d'un parking à un autre.

#### **Hors action de chasse, sur le terrain :**

- Gardez votre arme ouverte et déchargée (culasse maintenue ouverte, bloquée ou enlevée pour les semi-automatiques).
- Tenez votre arme de manière que personne ne soit jamais dans l'axe de l'arme.
- La sureté n'est pas une sécurité suffisante, elle ne bloque que la détente et pas le mécanisme.
- N'appuyez pas votre arme chargée contre un support (arbre, mur, buisson, clôture...)
- Observez le silence tant au rendez-vous que lors des déplacements pour aller se poster.

#### **Au cours de la chasse, en marchant :**

- Portez un brassard, un gilet, une casquette ou des vêtements oranges permettant de vous signaler aux autres chasseurs.
- Si vous chassez seul, emportez avec vous un téléphone portable. Attention, son utilisation pour chasser constitue un délit. Il ne peut être utilisé que pour votre sécurité.
- Ne chassez jamais seul en cas de santé fragile.
- Tenez les canons toujours pointés vers le sol ou vers le ciel.
- Ne vous fiez pas à la sureté qui ne bloque que la détente et pas le mécanisme.
- Méfiez-vous de votre bretelle, et des branchages, surtout en sous-bois, et vérifiez son état
- N'utilisez jamais votre arme pour battre les buissons.
- Franchissez toujours un obstacle (haie, clôture, fossé, ...) ou une zone dangereuse (terrain glissant, forte pente...) avec votre arme ouverte et déchargée.

### **Au cours de la chasse, au poste :**

- Repérez votre poste et vos voisins immédiats.
- Repérez vos directions de tir, sans risque (angle de 30° par rapport à vos voisins).
- Tenez votre arme et manipulez-la sans que jamais les canons ne soient dirigés vers vos voisins, ni à hauteur d'homme.
- N'ayez qu'une seule arme au poste, vérifiez l'intérieur de vos canons.
- Ne posez jamais votre arme sur des supports fragiles.
- Si votre arme tombe, vérifiez, après l'avoir ramassée, qu'elle n'est pas obstruée.
- Ne posez votre doigt sur la détente qu'au moment de tirer, avant, il doit rester sur le pontet.
- Il est formellement interdit de quitter son poste au cours d'une battue.
- Ne balayez jamais l'horizon avec votre arme.
- Ne chargez votre arme qu'une fois posté et déchargez-la en présence d'autres personnes.
- Placez-vous selon les consignes reçues et ne bougez plus.

### **En action de tir :**

- Ne visez jamais un animal que vous ne tirerez pas.
- Ne tirez pas dans la direction d'un gibier qui s'est dissimulé.
- Redoublez de vigilance dans les lignes courbes.
- Attention à la diminution du champ visuel avec l'utilisation d'une optique.
- Le tir doit toujours être fichant (dirigé vers le sol) et à courte distance.
- Ne tirez jamais sans avoir identifié formellement l'animal.
- Ne tirez jamais en direction d'une personne.
- Ne tirez jamais sur un gibier suivi de près par un chien.
- Ne tirez jamais sur un gibier se dirigeant vers un chasseur.
- Ne tirez jamais en direction d'une route, d'un chemin, d'une maison, d'une voiture.
- Le tir doit respecter la position des voisins (angle de 30°).
- Le tir doit être réalisé pour tuer proprement et rapidement un gibier et en bonne position.
- Méfiez-vous des ricochets sur sol gelé ou rocailleux, sur les troncs d'arbres ou sur un plan d'eau.
- N'employez jamais de double détente ou de " stecher " en battue.
- Si vous n'êtes pas certain des conditions de tir, ne tirez pas.
- Ne quittez jamais votre poste avant la fin de la battue, même pour vérifier un tir ou achever un gibier blessé.
- 

### **À la fin de la battue**

- Attendez les 3 coups de trompe de fin de battue avant de vous déplacer, répétez les signaux de trompe à vos voisins.
- Déchargez votre arme, ramassez vos douilles vides.
- Vérifiez vos tirs, en cas de gibier blessé, situez l'emplacement de l'animal au moment du tir, recherchez les indices sans les piétiner, marchez à côté des traces et du sang, informer rapidement le garde.
- Sauf consignes particulières, un posté ne doit pas se rendre sur un ferme.
- Ne déplacez jamais un gibier soumis au plan de chasse sans marquage à l'aide du bracelet.

Nous vous souhaitons de passer une excellente journée !